

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°86
SEPT
OCT
NOV
2020



www.treillieres.fr



École, économie, vie locale
ET LA VIE QUI CONTINUE...



Les associations treilliéraines sont bien vivantes !

Drôle de période. Selon une enquête menée à la fin de l'été dernier par le Mouvement associatif, 89 % des associations ont affirmé avoir eu des difficultés dans leur activité de bénévolat. Les difficultés exprimées sont multiples : pertes de contact avec les bénévoles pour 36 % des organisations interrogées, 68 % ont connu une activité quasiment à l'arrêt, 86 % ont été contraintes d'annuler les événements programmés et ce chiffre monte à plus de 92 % dans les loisirs, la culture et le sport. Certes, cet épisode de confinement a conduit plusieurs associatifs à repenser le fonctionnement général de leur association en privilégiant davantage les outils numériques pour travailler, en adaptant certaines activités... Si l'impact économique peut avoir de lourdes conséquences sur l'avenir des associations et l'emploi associatif en particulier, le dernier forum des associations, organisé le mois dernier pour la première fois en extérieur à Treillières, a montré que le secteur était toujours vivant. Respectant des principes de précaution rigoureux, ce forum et le traditionnel marché fermier se sont déroulés dans de bonnes conditions, en réunissant près de 50 associations. De quoi redynamiser tout un secteur culturel, sportif, de solidarité, mis à mal pendant la crise de la Covid-19.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).

Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h

Numéro 86 : Septembre - Octobre - Novembre 2020 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

Crédits photos : Mairie de Treillières • DR • Adobe Stock : ©Danielle Bonardelle/©Eléonore H/©bnenin/©Rawf8/©Thierry RYO/
©Syda Productions ©Mix and Match Studio.

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 4500 exemplaires

Distribution : Guy W. Services



Événements **P4**

Portraits **P5**



Citoyens de demain **P6**

Une nouvelle classe par école



Solidarité-Familles **P9**

Partageons nos passions **P10**

DOSSIER **P12**

**Une équipe renouvelée
au service des Treilliérains**

L'avenir s'écrit aujourd'hui **P19**

Travaux **P21**

Intercommunalité **P22**

Culture **P23**

Économie **P24**

L'économie à la relance



Conseil municipal **P28**

Expression libre **P29**

C'est pratique **P30**

Agenda **P31**



L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE

Chèr(e)s administré(e)s

Voilà plusieurs mois que nous n'avons pas publié de magazine de la ville. À la période de restriction de communication en période préélectorale s'est ajoutée la crise sanitaire que nous continuerons de traverser, à laquelle s'ajoute une crise sociale et économique, sans précédent.

Par le biais des réseaux sociaux et de notre site internet, j'ai déjà pu exprimer ma reconnaissance à nos concitoyens : personnel soignant et au contact des plus fragiles, forces de l'ordre, bénévoles, enseignants... Je salue tous les acteurs économiques, les commerçants, les restaurateurs, les artisans, qui ont fait preuve d'inventivité et de réactivité pour continuer à travailler malgré les contraintes fortes. Nous leur consacrons d'ailleurs une place importante dans cette édition.

Je voudrais aussi souligner l'élan de solidarité au travers de toutes les initiatives citoyennes qui ont émergé pour proposer de l'aide, fabriquer des masques et je tiens à renouveler mon soutien aux familles qui ont été touchées par la Covid-19. Je n'oublie pas les agents municipaux qui ont été présents dès le début de la crise et qui se sont mobilisés, jour après jour, pour assurer un service de qualité au bénéfice de tous.

C'est dans ce contexte inédit que s'est donc déroulé le scrutin municipal de mars dernier. Les Treilliérains ont exprimé un choix important en faisant majoritairement confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire. Même si j'ai déjà eu l'occasion de le faire, je vous en remercie une nouvelle fois, chaleureusement et sincèrement.

Ce magazine revient sur cette élection et présente l'ensemble des élus municipaux qui sont à votre disposition jusqu'en 2026. Vous y retrouverez également l'ensemble des rubriques – associatives, éducation, projets à venir... – qui vous tiennent informés sur la vie de votre ville et nous permettent aussi de conserver un lien entre nous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Et surtout, prenez soin de vous !

Le Maire, Alain Royer

ÉCONOMIE

Un nouveau minibus publicitaire

Le véhicule permet aux associations et aux services municipaux de se déplacer. Il est financé par les entreprises locales. Le minibus publicitaire a ainsi réuni les contributions d'une vingtaine d'entités de Treillières comme des communes alentours. Une façon à la fois solidaire et utile pour dynamiser la vie économique locale. Le maire, Alain Royer, a remercié leur mobilisation le 16 septembre dernier.



Aménagement

Enquête publique sur le PLUi

Le PLUi est un document d'urbanisme intercommunal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, à l'échelle de la CCEG. Il doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, en conjuguant ses dimensions sociales, économiques et environnementales. Une enquête publique pour la première modification de ce PLUi est en cours, elle prendra fin le 6 novembre 2020.

Infos sur le site cceg.fr

Volontariat

Les écoles recherchent leur service civique

Les trois écoles primaires de la Treillières – Pauline-Kergomard, Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent – recherchent chacune à recruter un jeune volontaire en service civique. Ce dispositif concerne les 18 - 25 ans, sans condition de diplôme, pour des contrats de 6 à 10 mois. Les missions sont en lien avec les activités éducatives, pédagogiques et citoyennes des écoles.

Pour savoir plus : prendre contact avec les directeurs des différentes écoles.

PERSONNES ÂGÉES

« L'importance de la solidarité collective »



Maison de retraite, résidence services, logements intergénérationnels... La ville de Treillières dispose de différents établissements accueillant des aînés, particulièrement vulnérables pendant la période de

crise sanitaire. « Dès le début, un maximum de précautions ont été prises pour protéger nos résidents », souligne Jean-Luc Rubeillon, directeur de la Résidence des Sources du Verdet. « Des visites limitées, des gestes barrière drastiques, cette période troublée a mis en avant l'importance de la solidarité collective, nous avons été amenés à gommer tous les comportements individualistes pour sauvegarder la santé et le bien-être de nos résidents. » Vigilance, entraide innovation. Pour Jean-Luc Rubeillon, « nous avons par ailleurs reconstitué un stock important de masques pour parer à toute nouvelle situation d'urgence. »

PATRIMOINE

Garambeau, patrimoine mis en valeur



Le 20 septembre dernier, la Journée européenne du patrimoine invitait le public à partir à la découverte des villages de Garambeau. Deux visites commentées étaient organisées à l'initiative de la ville et de l'association Treillières au fil du temps, en partenariat avec l'AMAP, le Groupe randonnée nature et Renaissance du Haut-Gesvres.

Dominique, dans sa bulle

Une drôle de façon de fêter ses 70 printemps. Dominique Conord, installée depuis trois années à la Résidence des Sources du Verdet, « n'avait jamais connu cela, même en période de grippe espagnole ». Pour la retraitée, l'année Covid-19 est aussi inédite que troublante.



« Quand on a été obligés de rester confinés, il a fallu s'adapter ». Dominique Conord a, comme bon nombre de ses complices de la résidence treilliéraine, et comme une grande majorité des aînés, vécu la situation avec philosophie. « C'est comme ça, il a fallu accepter le confinement. Mon mari n'était pas très loin, dans une chambre tout à côté et je m'inquiétais pour lui. Bien sûr, ne plus voir ses proches a été le plus difficile à vivre... » Dominique a beaucoup réfléchi, énormément relativisé aussi, d'autant plus qu'au sein de cet établissement, personne n'a heureusement été touché par le méchant virus. « Et

nous n'avons pas été oubliés. Du muguet pour le 1^{er} mai, des chocolats à Pâques, des poèmes ou des dessins d'enfants, j'ai pu mesurer combien la solidarité était belle, remarquable. » Dominique poursuit : « Nous sommes dans notre bulle ici, mais pas coupés du monde. » Bien sûr, les informations circulent et Dominique connaît tout de la Covid-19, des décisions gouvernementales, des gestes barrière... « Si la deuxième vague se fait plus forte ? Ça fait peur mais au fond, je pense qu'on sera plus armé pour l'affronter ». Les yeux de Dominique pétillent lorsque la septuagénaire évoque les retrouvailles avec sa famille. « C'était

très fort, même si nous n'avons pas pu nous tomber dans les bras les uns les autres. J'ai trouvé que mes petits enfants en avaient profité pour grandir... »



Laurianne, fée réinventée

Un enthousiasme intact, une énergie chaque jour renouvelée. Laurianne Chanson fait partie de ces vaillantes professionnelles travaillant dans des établissements de santé ou pour personnes âgées, des métiers autant indispensables qu'insuffisamment valorisés. Laurianne est Treilliéraine depuis six ans, animatrice à la résidence services l'Angélique bleue depuis 2019. « Et il a déjà fallu se réinventer pendant cette crise sanitaire : les animations, les protocoles de prévention... On a essayé d'imaginer un maximum de solutions pour conserver le sourire au sein de la résidence. » Organisation des courses, conservation des liens avec les familles : « au début, c'était un peu l'inconnu, l'adaptation était permanente », insiste la jeune professionnelle. Une véritable solidarité s'est créée, notamment auprès des aînés de la commune qui ne sont pas nécessairement résidents dans l'établissement. « Il était important de conserver un lien avec celles et ceux que nous avons rencontrés, comme une grande famille qui prend soin de chacun de ses membres. » L'avenir, Laurianne l'imagine avec sérénité et positivité : « il faudra imaginer davantage encore de moments festifs, pour resserrer les liens, rester optimiste. »

Une nouvelle classe par école

C'est un signe de la bonne vitalité démographique et de l'attractivité de la commune. À la dernière rentrée, constat a été fait que les quatre établissements avaient tous ouvert une classe supplémentaire, pour répondre aux besoins des effectifs croissants.

Chaque année le maire, Alain Royer, accompagné de son adjointe à l'éducation – une première cette année pour Maïté Béragne – font le tour des établissements scolaires : de la maternelle à l'élémentaire, l'organisation de la scolarité relève en effet de la compétence directe des communes. Les collèges dépendent du Département et les lycées de la Région. Derrière son masque, le maire avait sans doute le sourire car il pouvait constater que la vie de l'enseignement des plus petits aux futurs collégiens avait repris son cours : « *c'est une année qui ne ressemble pas à une autre car en plus de la logistique classique, des bâtiments aux espaces de circulation, à la cantine scolaire, nous avons dû mettre en œuvre, avec les équipes pédagogiques, beaucoup de protocoles en raison de la crise sanitaire. Mais j'ai pu constater ici et là que les élèves s'étaient bien adaptés dans l'ensemble* ».



Des mesures de précaution

Quels changements alors ? Le masque est obligatoire pour les élèves et les enseignants, peu importe la distanciation physique. Alors qu'avant les vacances estivales, les élèves pouvaient les retirer une fois assis à leur place. Mais cette obligation concerne les élèves du second degré. Pas les élèves de maternelle et élémentaire. Au

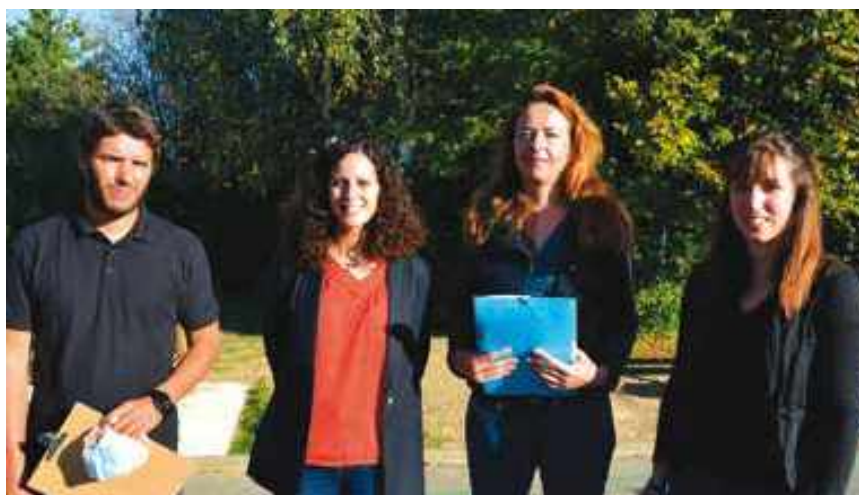


grand soulagement des enseignants, les jeunes élèves sont épargnés de mesures trop restrictives mais le port du masque reste bien entendu de rigueur pour les parents qui accompagnent leurs enfants, et pour les enseignants bien sûr.

Un billodrome

Sur le plan comptable, le nombre de 2 500 enfants scolarisés dans les établissements de Treillières a été dé-

passé, si on additionne les 1 200 collégiens des deux établissements de la commune. 1 326 élèves en école maternelle et primaires, « *cela commence à compter* », insiste le maire. 380 élèves à l'école élémentaire publique Alexandre-Vincent. Rayon nouveauté dans cette école : un abri pour vélos, un "billodrome" dans la cour de récréation et, à l'extérieur, des places de stationnement mieux matérialisées. L'établissement accueille quatre nouveaux enseignants (*photo ci-dessous*).



De gauche à droite : William Moreau (CM2), Nadia Omari (CE1), Aude Lemonnier (CE2), Marie Dauvé (CE2).

3 questions à...



Maité Béragne
adjointe au maire
en charge de
l'éducation

Comment voyez-vous l'éducation au plus jeune âge ?

« L'apprentissage en maternelle puis en primaire notamment est un passage crucial car les enfants apprennent et progressent, mais surtout ils deviennent les citoyens de demain. Citoyen dans le sens "vie de groupe", je veux dire par là que c'est à l'école que ces citoyens apprennent à se parler, à s'écouter, à se considérer... Petits, ils sont prêts à tout entendre, tout apprendre, c'est seulement ensuite qu'ils prennent de bonnes ou de mauvaises habitudes. »

Quelle principale marge de progression vous paraît-elle importante à avoir ?

« Quand j'entends certains langages ou parfois quand on mesure que la violence ou les incivilités verbales sont présentes très tôt dans l'univers de nos enfants, je me dis que nous avons, adultes, une grande responsabilité vis-à-vis de cette jeunesse dans la transmission des valeurs, de repères. »

Y a-t-il une action municipale qui contribuera à améliorer certaines situations ?

« Oui, je pense tout naturellement à la formation des agents périscolaires sur la communication à tenir avec les jeunes. Être mieux formé permet notamment d'être mieux armé face à des situations délicates. La ville met en place cette formation dès ce mois d'octobre et je pense que c'est une bonne chose pour l'avenir de nos enfants. »



Une bibliothèque

L'école primaire Joseph-Fraud compte 311 élèves et, depuis cette année, une classe supplémentaire (CE1-CE2). Deux enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique en place : Mathilde Doret (CE1-CE2) et Alice Rual (CM1). Cette ouverture a contraint la direction à transformer la bibliothèque en salle de cours. Mais les élèves n'ont pas perdu au change puisqu'à l'extérieur, un bâtiment préfabriqué a été habilement aménagé pour satisfaire les activités lecture et recherche documentaire (photo ci-dessus).



Une huitième classe

L'école maternelle Pauline-Kergomard avait été ainsi conçue pour répondre aux exigences démographiques. Cette année, c'est fait, la huitième classe de l'établissement est occupée par une classe de petite et moyenne sections, confiée à Émilie Harnois, la nouvelle enseignante. Elle a fait sa première

rentrée dans cet établissement, au même titre que Marie-Aurélien Rivière et Estelle Lucas. Cela porte l'effectif total à 208 enfants. Quant à l'école privée Sainte-Thérèse, elle compte cette année 427 élèves, soit trois de plus que l'année passée.

Les activités périscolaires de plus belle !



Depuis la rentrée scolaire, les activités périscolaires ont repris suivant différents cycles inchangés par rapport à l'année 2019 / 2020 : deux ateliers sont proposés les lundis, mardis et jeudis soir sur les écoles Alexandre-Vincent et Joseph-Fraud : jeu d'échecs, théâtre d'improvisation, activité "bouge ton corps", mais aussi du cirque, des cycles rollers, de la danse en ligne, du dessin créatif, et même de la sophrologie ! Cette dernière activité est proposée par l'association

Un atelier pour la paix, un intervenant qui s'est par ailleurs mobilisé dès le mois de juin, répondant à l'appel de la ville pour mettre en place des activités pour les enfants qui n'avaient pas pu reprendre un cycle scolaire à la fin du confinement.

Prévention sanitaire

Le port du masque aux abords des écoles et des crèches reste obligatoire



Depuis plusieurs semaines, selon les communes, l'obligation du port du masque à l'extérieur est selon les cas généralisée (c'est le cas dans une majorité des grandes villes françaises), préconisée ou facultative. Ce geste barrière est une mesure destinée à lutter contre la recrudescence des cas de coronavirus. La Loire-Atlantique étant classée zone rouge, dite "zone de circulation active" du coronavirus, un arrêté municipal prévoit le port du masque obligatoire à toute personne de plus de 11 ans dans un périmètre de 70 mètres autour des crèches et de tous les établissements scolaires de la commune, écoles maternelles, primaires et

collèges. Cet arrêté s'applique principalement aux horaires d'ouverture des établissements, c'est-à-dire dès 7 h 30 le matin (jusqu'à 8 h 30), ainsi qu'en fin de journée, à partir de 16 h, jusqu'à 18 h.

La ville compte sur la compréhension et le civisme de tous pour appliquer cette mesure de prévention supplémentaire, prise dans un contexte sanitaire exceptionnel.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Petit à petons a repris



Après plusieurs mois de fermeture dus à la crise sanitaire, les permanences du lieu d'accueil enfants – parents Petit à petons ont repris, tous les mercredis matins à Treillières et en alternance les lundis ou samedis matins sur les communes de Grandchamps-des-Fontaines, Héric, Sucé-sur-Erdre et Vigneux-de-Bretagne. Les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (grand-parent(s), frère ou sœur majeur, tante, oncle, etc.) ainsi que les futurs parents sont accueillis de 9h à 12h. Pour rappel, Petit à petons propose aux familles un espace d'échanges et de partage gratuit et anonyme, au sein duquel les parents peuvent dialoguer et conforter la relation avec leur enfant. De leur côté, les enfants pourront se socialiser et se divertir. Ce lieu accompagne la parentalité : les parents ont la possibilité de pouvoir exprimer leurs craintes, leurs interrogations, mais aussi de témoigner et d'échanger sur leur expérience avec leur enfant.

Un protocole sanitaire a été élaboré afin de permettre le respect des gestes barrières et d'accueillir les familles dans les meilleures conditions.

Infos sur le site www.treillieres.fr

Assistants maternels, la passion en continue

Ils ont dû jongler entre respect des gestes barrières et maintien du contact avec les enfants. Depuis le début de la crise sanitaire, les professionnels de la petite enfance ont dû très rapidement adapter leur métier aux nouveaux protocoles sanitaires. À Treillières, les assistants maternels ont traversé une période agitée.



Précision : depuis la prise de vue en juillet dernier, le port du masque est à nouveau obligatoire pour les professionnels de la petite enfance.

Au plus fort de l'épidémie, alors que les écoles et les crèches étaient fermées, l'accueil des enfants chez les assistants maternels (premier mode de garde en France) n'était pas confiné, mais avec des gestes barrières préconisés parfois difficilement applicables avec des très jeunes enfants. « Les bras, les câlins, les bisous, tout cela, du jour au lendemain, ce n'était plus possible » raconte Brigitte Lerat, assistante maternelle depuis 38 années. « Je n'avais jamais connu cela : un lavage des mains répété encore et encore, des jouets qu'il fallait éloigner des enfants... » Le chamboulement a diversement été apprécié par les 88 assistants maternels – principalement des femmes – que compte la commune.

Un crève-cœur : ne plus pouvoir sortir

Comment donner un biberon à un enfant sans le toucher ? Comment soigner une égratignure ? Les professionnels reconnaissent « une nouvelle organisation drastique, avec des contraintes perturbantes comme le fait de ne plus pouvoir sortir, notamment aux animations du Relais petite enfance », poursuit Sandy Soler, également assis-

tante maternelle. « Un simple éternuement et c'est la panique ». « Comment empêcher les enfants de jouer ensemble ou de se toucher ? C'était mission quasi impossible et nous avons dû nous employer à rassurer les parents, inventer de nouveaux jeux, se faire des câlins de loin », explique-t-elle. L'impact sur l'ambiance est réel, c'est beaucoup plus triste, même si toutes reconnaissent que les enfants, très éponges, ont eux-aussi fait preuve d'une adaptation remarquable.

Le bien-être des enfants maintenu

Ainsi, Elisa, Arthur, Léo n'ont peut-être pas mesuré ni compris la distanciation imposée mais n'ont pas été éprouvés. « Le bien-être des enfants reste la principale satisfaction », indique Huguette Gille, responsable du Service petite enfance de Treillières, qui reconnaît « des ruptures de contrats » inhérentes à la période du confinement. « Seulement un tiers d'assistants maternels a pu poursuivre son activité durant cette période chamboulée », d'autant plus que les assistants n'ont pas pu se retrouver entre collègues : « être seul au sein d'un collectif, c'était



Isabelle Grolleau
Conseillère
municipale
déléguée à
la petite enfance

« C'est vrai qu'il y a eu des injonctions paradoxales lors de l'annonce du confinement. Il y avait donc énormément d'angoisse à désamorcer. Les nombreux assistants maternels de la commune ont su gérer avec un grand professionnalisme le décalage entre certaines consignes de précaution et la réalité de leur activité. »

là aussi la difficulté du métier. Il a fallu travailler sur la confiance. » Depuis, la vie a repris son cours, avec son lot de contraintes. C'est le métier passion qui a gagné.

FOOTBALL

La Symphofoot dans une nouvelle surface

Un tournoi en début de saison, de bons résultats sportifs, ne pas perdre de licenciés... Comme beaucoup de clubs de sport collectif, la Symphofoot a redémarré une saison, après avoir terminé la dernière avec un sérieux goût d'inachevé.

Le 30 août dernier, s'appuyant sur un subtil montage photo, le club de la Symphofoot annonçait sur son compte Facebook la signature de Léo Messi, le footballeur argentin, alors en partance de son club le FC Barcelone. Le club n'avait donc pas perdu son humour, en dépit, ses derniers mois, d'une longue traversée du désert sportif, que le club a connu comme la très grande majorité des organisations sportives de Treillières et d'ailleurs. Dans l'intervalle, la Symphofoot a vu sa présidence changer : c'est désormais David Rainerneau qui détient les reines d'un des clubs phares de Treillières, en termes de licenciés. « *Nous étions 420 sur la saison précédente, dont une soixantaine de féminines* ». Le nouveau président entend bien rappeler aux sections



Le nouveau bureau de la Symphofoot

« l'importance de la convivialité et du plaisir d'être de nouveau réuni autour de notre passion, le football ». Pour l'avenir, celui qui a joué tous les postes dans le club – d'arbitre à formateur, en passant par joueur –, souhaite « *créer un esprit de famille, surtout en cette période particulière. On ne peut plus concevoir venir dans un club unique-*

ment pour consommer du sport. J'attends implication, entraide et que tout le monde s'investisse dans les moments clefs du club. » Question ambition sportive, la saison s'annonce indécise en raison de la situation sanitaire. « *Je demande aux joueurs de notre équipe 1 de prendre du plaisir, sans objectif particulier. On verra pour la suite.* »

HISTOIRE



Ce n'est pas la première crise sanitaire que la ville ait connu. L'association Treillières au fil du temps a récemment publié une étude conduite par l'historien Jean Bourgeon sur une épidémie à Treillières datant de 1849. L'ouvrage est disponible.

L'épidémie de... 1849 à la loupe

Dysenterie, typhoïde, choléra... C'est un voyage au cœur des épidémies d'une autre époque sur lequel s'est penché Jean Bourgeon, auteur et co-auteur de nombreux ouvrages sur Treillières et le Pays nantais. En analysant les rapports établis de 1826 à 1857 par des médecins de Loire-Inférieure, l'auteur a pu écrire "Les campagnes nantaises au XIX^e siècle : bilan de santé". Un ouvrage qui permet de comprendre le chemin de l'épidémie d'il y a près de 170 ans. Extraits : « *Ces médecins, à la recherche des causes des maladies et épidémies qui touchent leurs patients, font un*

examen complet de leur environnement : géographie locale, climat, etc. Mais surtout, ils dressent un état de la forme des villages ou de l'urbanisme de petites villes comme Machecoul, Ancenis, Paimbœuf... Ils pénètrent dans les maisons des paysans de Couëron ou de Treillières, des tisserands de Gétigné ou des carriers de Noyal près de Châteaubriant et nous les décrivent du sol de terre battue au lit clos haut perché. Ils dépeignent les conditions de travail des Briérons et celles des Bretons venus du Finistère employés sur les grands chantiers de l'époque... »

Contact : Ouvrage disponible (10 €), infos auprès de l'association Treillières au fil du temps, tél. 06 60 75 75 33.

AMAP

Les légumes n'étaient pas dans les choux

Une distribution en mode drive, sur la voie publique

C'est l'une des seules associations de la ville à avoir maintenu son activité. Et pour cause : la crise de la Covid-19, catastrophe pour de nombreux paysans qui ne pouvaient plus vendre leurs produits sur les marchés ou aux restaurants, a conforté le rôle solidaire des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne. Explications.

« Même pendant la pandémie, les poules continuent de pondre, et les légumes de saison de pousser... » Pour Hervé Leroux, président de l'Amap de Treillières, « il y avait urgence pour à la fois écouler les produits des agriculteurs locaux et surtout nourrir les habitants. » avec ses 160 adhérents sur la commune, l'organisation a trouvé rapidement un mode de fonctionnement respectant les gestes bar-



rière et les mesures de prévention sanitaires. « Le maire avait très rapidement pris des dispositions pour nous permettre d'assurer une distribution en mode drive, sur la voie publique. » Une distribution en plein air visiblement saluée par les consommateurs, compte tenu du succès populaire de la formule enregistré chaque jeudi. Avec la mise en place d'une seconde distribution le vendredi soir, rue Simone-de-Beauvoir, près des salles de sport, les œufs, légumes et autres fromages fabriqués pas très loin ont pu être vendus. Si aujourd'hui

l'Amap tente de retrouver sa quiétude d'avant Covid, Hervé Leroux porte un regard très lucide sur « la robustesse et la simplicité de notre modèle de vente : les gens se sont aperçus qu'en s'engageant sur une durée à acheter la production de paysans par le biais de circuits courts, ils participent à une forme d'achat citoyen. Plus encore, les Amap permettent aux producteurs de mieux vivre de leur travail, c'est aussi cela l'essentiel. »

Contact : www.amaptreillieres.org

ÉQUIPEMENT

Une nouvelle salle associative

Un espace de 190 m² dans l'ancienne école La Chesnaie : près de la mairie, la nouvelle salle vient compléter un ensemble d'espaces utilisé par les clubs et associations de la ville. Elle est aujourd'hui utile pour la pratique de différentes disciplines : yoga, la méthode Pilates, gymnastique, qi gong, modern jazz... Ce matin-là, c'est un cours de Zumba et de méthode Pilates qui était proposé à une quinzaine d'adhérents par l'association Energy, qui dispose



dans ce lieu de nouveaux espaces pour exercer leurs nombreuses activités.

**190 m²
pour différentes
disciplines**

Une équipe renouvelée au

Les élections municipales du 15 mars dernier ont permis la mise en place, dès le premier tour, de la nouvelle équipe chargée de gérer et d'organiser la vie de la commune pendant les six années à venir. Caps fixés, nouvelles ambitions utiles au plus grand nombre, premiers conseils municipaux... Aux côtés d'Alain Royer, maire dont le mandat a été renouvelé pour les six prochaines années, la nouvelle équipe, au complet, s'est mise au travail, dans un contexte national sanitaire, économique et social toujours incertain. Retour sur les six premiers mois d'un atypique début de mandat, pendant lequel les élus se sont mobilisés pour agir efficacement pour le bien-être de l'ensemble des Treilliérains, parfois durement touchés par la crise de la Covid-19.



Dimanche 15 mars 2020, la liste Treillières en action conduite par Alain Royer a été élue avec 55,52 % des suffrages exprimés. À l'occasion du conseil municipal d'installation, Alain Royer a été élu maire, par 23 voix et 6 abstentions. Après avoir assumé un premier très court mandat de 2012 à 2014 suite au décès du maire Émile Savary, puis un second mandat de six ans cette fois, entre 2014 et 2020, le leader de la liste Treillières en action a été reconduit pour un troisième mandat, avec un programme renouvelé, responsable, axé sur un projet de services, de proximité et d'accompagnement de chaque Treilliérain.

Une nouvelle équipe renouvelée à 50 %

Le nouveau conseil municipal de Treillières compte deux groupes : celui de la majorité sortante, conduit par Alain Royer pour la liste Treillières en action, qui dispose de 23 sièges et celui du groupe de l'opposition, la liste Nouvel R menée par l'élue Emmanuel

Renoux, qui occupe 6 sièges. Cette équipe de la majorité municipale pour le mandat 2020 - 2026 est dans son ensemble renouvelée à 50 % et compte aujourd'hui 12 nouveaux visages.



« Se montrer solidaire les uns vis-à-vis des autres »

**Alain Royer,
maire de Treillières**

service des Treilliérains

M. Alain Royer, l'année 2020 est marquée par un contexte sanitaire grave, impactant la vie de tous les Français. Par quel sentiment majeur êtes-vous habité depuis votre réélection en mars dernier ?

« C'est un sentiment partagé. Je suis à la fois heureux de la confiance qui a été à nouveau accordée à mon équipe, laquelle a été renouvelée de moitié, comme je m'étais engagé à le faire, et je suis aussi particulièrement ému par la réactivité dont nous avons tous dû faire preuve, face à une situation sanitaire qui bouleverse nos quotidiens, et pour autant qui ne doit pas fragiliser l'action municipale, menée au quotidien : dans les écoles, au service des plus âgées, pour les familles qui s'installent et qui ont besoin de l'appui de la ville... »

Le contexte actuel a-t-il un impact sur votre façon d'exercer la fonction de maire ?

« Je suis maire depuis octobre 2012 : je sais donc combien cette fonction est passionnante, exaltante même, je sais aussi la rigueur qu'elle impose pour agir toujours dans le respect strict de l'intérêt général, en tenant compte d'un cadre budgétaire contraint et d'un environnement normatif toujours plus complexe... Dans les bons moments comme dans les plus délicats, je m'efforce d'être le maire de tous les Treilliérains et d'être au service de toutes et tous. »

Quels sont les engagements les plus forts de votre mandature ?

« Je pense immédiatement à deux engagements : celui de participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelon local, avec des actions en faveur des mobilités, des économies d'énergie, de la production et consommation locale... Par ailleurs, le mandat que je conduis a pour objectif de faire participer davantage les citoyens aux décisions qui les impactent directement pour le bien-vivre ensemble. C'est donc pour cela que je souhaite travailler étroitement avec chacun des groupes d'élus pour revisiter la gouvernance de notre collectivité, à commencer par l'inscription de la participation citoyenne au cœur de chaque projet et la définition de nouvelles commissions municipales, avec de nouveaux objectifs et des règles de fonctionnement renouvelées. Vous l'aurez compris, j'aspire à travailler dans un climat apaisé dans le respect des personnes et des valeurs de chacun. »

Quels sont les termes qui caractérisent le plus votre action au service des Treilliérains ?

« Je crois sincèrement à l'importance de la **démocratie locale**, je me suis d'ailleurs engagé solennellement à être attentif aux remarques, aux propositions, aux critiques aussi... Par ailleurs, par mon action et mon implication, je souhaite défendre **l'équilibre territorial**, et me mobiliser pour une plus grande **solidarité**, valeur qui m'est chère. La crise sanitaire que nous vivons nous a demandé, à tous, d'être plus solidaires



Catherine CADOU,
première adjointe,
en charge notamment de
l'administration générale
et des ressources.

« Finances : prudence et responsabilité »

« Le contexte financier incertain nécessite prudence et responsabilité. Ce sont ces principes qui ont mené l'équipe depuis huit ans. En 2019, Treillières a enregistré **un excédent exceptionnel de plus de 3,6 M€**, malgré un investissement majeur pour moderniser la ville et rendre des nouveaux services à ses habitants : écoles, médiathèque, équipements sportifs... Cela implique bien sûr une gestion quotidienne, pragmatique, de l'utilisation des deniers publics, la recherche active de subventions pour financer les projets d'envergure que les habitants sont en droit d'attendre mais surtout la réalisation d'une prospective financière à six ans pour n'engager que les dépenses de fonctionnement et d'investissement que la commune est certaine de pouvoir financer. »

les uns vis-à-vis des autres, et il est de notre rôle, de notre responsabilité d'élus locaux de faire vivre cette solidarité partagée, aux plus proches des besoins de nos habitants. C'est en tous cas mon objectif. »

Le conseil municipal de Treillières 2020 -

► Le maire

Alain Royer

Maire de Treillières



« Nous avons tous
la volonté d'être utiles
et de servir la commune. »

► Les adjoints



Catherine CADOU

Première adjointe
déléguee à l'administration
générale, à la participation
citoyenne et aux ressources



Claude RINCÉ

2^e Adjoint
déléguee à l'environnement,
aux mobilités et
aux bâtiments publics



Sylvie PERGELINE

3^e Adjointe
déléguee à la culture,
au patrimoine et
au tourisme



Jean-Marc COLOMBAT

4^e Adjoint
déléguee à l'aménagement,
l'urbanisme et l'agriculture

► Les conseillers municipaux de la majorité



Yvon LERAT



Florence CABRESIN

Déléguee aux ressources
humaines



Mickaël MENDÈS



Elisa DRION



Béatrice MIERMONT

Déléguee à la participation
citoyenne



Benjamin VACHET



Margaud BOURRIAUD

► Les conseillers municipaux de l'opposition



Emmanuel RENOUX



Soumaya BAHIRAEI



Alain BLANCHARD

2026

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS MUNICIPALES ?

Les réunions du conseil municipal ont lieu en moyenne une fois toutes les six semaines mais au minimum une fois par trimestre ou davantage, en fonction des décisions à prendre.

Fixer les tarifs municipaux (restauration scolaire, crèches, activités sportives...) attribuer les subventions aux associations, voter le budget, approuver les grands projets de la commune... Tous les projets présentés sont étudiés au préalable en commissions, formées par le conseil municipal. Il existe **cinq commissions** à Treillières, char-

gées d'étudier les questions soumises au conseil : "ressources" (finances, personnel, communication, affaires générales), "vie associative, sportive", "famille, éducation, solidarité", "culture, patrimoine, tourisme", "aménagement" (urbanisme, habitat, voirie, assainissement, espaces verts...).

Composées de différents conseillers municipaux, de la majorité et de l'opposition, ces commissions se réunissent régulièrement pour échanger, émettre des avis et formuler des propositions.

**Magali LEMASSON**

5^e Adjointe
déléguée aux solidarités et
à l'action sociale

**Thierry GICQUEL**

6^e Adjoint
délégué à la vie associative,
commerces, artisanat,
tranquillité et salubrité
publique

**Maïté BÉRAGNE**

7^e Adjointe
déléguée à la famille et
l'éducation

**Pascal LAVÉANT**

8^e Adjoint
délégué à la jeunesse et au
sport

**Isabelle GROLEAU**

Déléguée à la petite
enfance

**Augustin MOULINAS****Valérie ROBERT****Jérôme AMIAUD****Romain MONDEJAR****Catherine RENAUDEAU****Jean-Claude SALAU****Hélène JALIN****Gwenn BOULZENEC****Priscilla DECOTTIGNIES**

→ **Rencontrer un élu :**
Il est possible de rencontrer un élu
en prenant contact avec la mairie au
02 40 94 64 16.

2020 – 2026 : un cap, des objectifs et des ambitions

Dans le respect d'une ville à la campagne et d'un bien-vivre ensemble pour tous les habitants, l'action municipale menée durant ce mandat est guidée par la prise en compte des défis d'aujourd'hui et de demain. Focus sur les dix thématiques majeures.

ENVIRONNEMENT



Pour contribuer aux objectifs de lutte contre le changement climatique, des actions seront menées en faveur de la transition énergétique : programme d'économies d'énergie, généralisation de l'éclairage public Led, isolation des bâtiments publics, développement des énergies renouvelables (solaire, autoconsommation photovoltaïque, renouvellement de la flotte automobile municipale en électrique...)

- + Création de nouveaux espaces verts, développement de l'écopâturage, gestion des déchets dans le respect de la préservation de l'environnement...



Claude Rincé,
adjoint au
maire délégué à
l'environnement,
aux mobilités et aux
bâtiments publics.

« De la préservation de l'eau à la gestion des déchets, tous les habitants seront mobilisés pour adapter leurs comportements et participer ainsi à la concrétisation de la transition écologique. C'est l'affaire de tous ! »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Pour préserver l'environnement, faciliter les déplacements et bien-vivre ensemble : un aménagement raisonnable et durable la commune est privilégié, à travers la limitation de logements nouveaux, un projet d'avenir pour La Ménardais, le déploiement de la fibre optique, le soutien à l'agriculture...

- + Projet de réunification des places de la Liberté et du Champ de foire, accueil d'un nouveau pôle médical et paramédical...



Jean-Marc Colombat,
adjoint au maire chargé
à l'aménagement,
à l'urbanisme et
l'agriculture.

« L'équipe municipale souhaite mettre en œuvre une stratégie d'acquisition foncière communale en lien avec l'étude urbaine réalisée en 2018 pour anticiper le renouvellement urbain du centre-ville et les besoins d'équipements nouveaux. »

MOBILITÉ



Pour répondre aux enjeux environnementaux, de mobilités et de sécurité pour tous, mise en œuvre d'un Plan d'actions communales pour les mobilités actives (PACMA) : pistes cyclables, réaménagement de la desserte scolaire, création d'une aire de covoiturage, stationnement sécurisé pour les vélos, nouveaux chemins de randonnée...

- + Accompagnement du plan global de déplacement de l'intercommunalité et défense, auprès de la Région, de la création d'un pôle multimodal à Treillières.

ÉDUCATION, RESTAURATION



Pour l'avenir des élèves et collégiens treilliérais, l'éducation reste une priorité sociétale, et une alimentation saine et durable, un enjeu de santé publique. Développer l'école du numérique, mettre en place une prospective scolaire pour mettre à jour le dimensionnement des établissements, compléter le parcours d'orientation du parc du Haut-Gesvres...

- + Déploiement du programme alimentaire de territoire, sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire...

→ À savoir :

compte tenu de la bonne situation financière de la commune, le projet municipal prévoit un programme de 22 M€ d'investissements sans emprunt sur six ans, et une capacité de désendettement à deux ans en 2026.

PETITE ENFANCE



Parce que Treillières accueille plus d'une centaine de nouveaux petits habitants chaque année, répondre aux besoins de la petite enfance est indispensable : soutenir la création de nouvelles maisons d'assistantes maternelles, d'une crèche privée à La Ménardais, développer l'offre de garde d'urgence...

- + Créer des nouveaux espaces jeux pour les enfants, développer les actions municipales dans le cadre de la démarche nationale "les 1 000 premiers jours de l'enfant".

SPORT ET JEUNESSE



Parce que Treillières est une commune jeune, il faut continuer à accompagner les citoyens de demain, notamment par le sport : optimisation de la plaine sportive, réhabilitation des équipements, jumelage européen...

- + Labelliser la commune "Terre de jeux olympiques" ; nouvelle labellisation "Ville sportive des Pays de la Loire" en 2021-2022.



Pascal Lavéant,
adjoint au maire
délégué à la jeunesse
et au sport.

« Nous souhaitons donner une impulsion au service jeunesse et citoyenneté créé en septembre 2019, à travers une offre d'activités diversifiées et de sport adaptée aux envies des jeunes, en partenariat avec les associations communales et les référents jeunes. »

VIE ASSOCIATIVE, COMMERCE, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Le dynamisme des associations, la vitalité des commerces et le respect de chacun, participent au bien-vivre ensemble : cela passe par le développement commercial et de services, l'installation de professionnels de santé, le renforcement des actions de police d'hygiène, de sécurité publique, de prévention et de lutte contre les incivilités.

- + Organiser les premières Assises associatives de la commune, ainsi que des rencontres régulières avec les commerçants, artisans et entrepreneurs treilliérains.

CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME



La culture est la thématique majeure du mandat, cela passe par un projet culturel éco-responsable, avec la création d'un espace réunissant une salle de spectacle, l'école de musique et un espace permanent d'exposition, la poursuite de la rénovation du château Haut-Gesvres, l'organisation d'un festival tout public...

- + Développer les journées du patrimoine.



Sylvie Pergeline,
adjointe au maire
déléguée à la culture,
au patrimoine et au
tourisme.

« L'enjeu est de poursuivre l'organisation des événements existants, d'imaginer des délocalisations sur La Ménardais ou d'autres villages, et de mettre en avant, au sein de ces événements, les artisans locaux, les producteurs locaux et l'agriculture en général. »

COMMENT SONT GÉRÉS LES SERVICES MUNICIPAUX ?

Dans ses fonctions, le maire est assisté par la directrice générale des services et les **125 agents municipaux** placés sous la responsabilité de cette dernière ; les agents ont pour mission d'appliquer les décisions du conseil municipal, d'apporter conseils et expertises et veiller à ce que les décisions respectent les règlements en cours.

ACTIONS SOCIALES, SÉNIORS



Parce que le vieillissement de la population, le maintien à domicile et la précarité sont aussi des réalités sur Treillières, les élus souhaitent réfléchir à l'extension du service de portage des repas à domicile, lutter contre la fracture numérique des seniors, étendre le service de transport hebdomadaire, impulser des initiatives solidaires bénévoles...

- + Lutter contre l'isolement...



Magali Lemasson,
adjointe au maire
déléguée aux
solidarités et à
l'action sociale.

« Durant ce mandat, nous comptons poursuivre le soutien aux familles monoparentales, aux victimes de violences conjugales et aux aidants familiaux. »

Des élus investis, avec passion et humilité

29 élus composent l'actuel conseil municipal de la ville. Élus dans le but d'agir pour l'intérêt local, ils sont d'abord des citoyens comme les autres : professionnels en activité, à la retraite, en formation ou en étude... Tous disposent d'une appétence particulière à la chose publique, avec la volonté d'être utile et de servir la commune. Cinq d'entre eux nous expliquent leurs motivations.

Margaux Bourriaud : « Avec beaucoup d'enthousiasme »

Étudiante en droit, la jeune habitante de La Ménardais nourrit ses motivations d'une « profonde envie de m'investir pour la ville dans laquelle j'habite. » « Être active, apporter mes idées », l'enthousiasme de la jeune élue se traduit par un investissement au sein de deux commissions : "aménagement" et "culture, patrimoine, tourisme". « J'ai hâte de pouvoir être force de proposition et de me sentir utile pour ma ville. »

Florence Cabresin : « J'ai appris du 1^{er} mandat »

Installée à Treillières depuis 1999, l'élue originaire de Brest entame son deuxième mandat avec la conviction de pouvoir servir l'intérêt général. « J'ai déjà beaucoup appris, notamment parce que je travaille dans le milieu des collectivités, ce qui me permet d'avoir un regard plus averti sur les projets conduits. » Membre de deux commissions municipales, Florence Cabresin dispose d'appétences particulières pour les ressources humaines en général.

Béatrice Miermont :



« Travailler dans la continuité »

« Le travail mené par Alain Royer et son équipe est à la base de mon engagement pour ce mandat. Je me suis dit : on peut aller encore plus loin pour cette ville où il fait bon vivre et qui

conserve un esprit campagne ». Béatrice Miermont croit beaucoup en l'impact de la participation citoyenne, de la concertation : « dans un projet communal, il n'y a pas d'un côté les citoyens et de l'autre les élus. Les projets sont le résultat de décisions collégiales. »

Romain Mondejar :



« Soif de m'investir »

« Je suis persévérant, d'une nature discrète, et vraiment motivé pour faire avancer les projets de Treillières. » Investi pour le patrimoine, et notamment le château du Haut-Gesvres, Romain Mondejar est aussi l'un des plus jeunes élus du mandat. Pour celui qui a grandi à Treillières, « être élu, c'est d'abord travailler sur du concret, du local. Ma nature

polyvalente va me permettre de m'investir et de découvrir bien des facettes de la vie municipale. »

Augustin Moulinas : « Apporter mes compétences à l'équipe »

Inscrit au barreau depuis 2004, d'abord à Paris puis à Nantes, Maître Augustin Moulinas apportera ses connaissances en droit au sein de la commission "aménagement". « J'ai été séduit par le modernisme de l'équipe et la qualité des projets menés, conformes aux exigences écologiques et au développement durable. J'ai toujours été intéressé par un engagement politique et si je peux en plus apporter mes compétences juridiques, notamment dans le domaine de l'urbanisme, je pense que cela peut être un plus. »

Covid-19 : considérer la crise comme une expérience

Au-delà des dégâts terribles causés par la Covid-19 et de la dureté du confinement, un plan de continuité de l'activité municipale, enclenché dès le mois de mars, a permis aux services publics indispensables d'être assurés : la solidarité notamment, mais aussi l'état civil, l'éducation ou encore le multi-accueil ou les services techniques. Retour sur les principaux éléments marquants et ajustements intervenus, pour le bien-être des habitants.

A COMME ACCUEIL

L'accueil physique de la mairie est ouvert, mais en raison de la situation sanitaire exceptionnelle, les démarches d'état civil n'étaient accessibles que **sur rendez-vous**. Un ajustement qui s'est avéré apprécié des usagers, permettant un gain de temps et une meilleure efficacité du service rendu. Pour tout renseignement, l'accueil de la mairie est accessible au 02 40 94 64 16 ou par mail à accueil@treillieres.fr



C COMME CRISE

La période de la crise sanitaire a contraint les communes à mettre en place des mesures de précaution, avec des matériels et protections adaptés. Au total, à ce jour, près de **12 000 € ont été mobilisés par la ville de Treillières** pour l'acquisition de matériel spécifique : gels, masques, gants, désinfectant...



D COMME DÉCHETS

À la sortie du confinement, on pouvait compter jusqu'à trois heures d'attente pour accéder à la déchèterie pour les rebuts (encombrants, gravats, ferraille...), située route des Landes à Grandchamp-des-Fontaines. Depuis, l'équipement a repris son rythme de croisière, selon ses horaires habituels. **L'accès reste limité** à quelques usagers en même temps, et les gestes barrières et la distanciation sociale doivent être strictement respectés afin de garantir la sécurité des usagers et du personnel.



H COMME HABITUDES

Le confinement a eu un impact positif sur les habitudes et réflexes des

consommateurs avec une montée en puissance du digital, et davantage d'achats alimentaires en ligne. De même, une récente étude Kantar a montré que les marchés ouverts et l'approvisionnement direct auprès des producteurs sont aujourd'hui les gagnants depuis la levée du confinement, en captant 9 % de consommateurs au détriment des grandes surfaces alimentaires. Sur Treillières, cela s'est traduit par davantage d'achats auprès des **magasins de proximité**, et une demande accrue de **produits locaux**. Une tendance à confirmer pour assurer la pérennité économique des commerces et points de vente de la commune.

M COMME MESSAGES

Avec les entreprises confinées et notamment les imprimeurs et distributeurs du magazine, la mairie a dû ajuster ses habitudes de communication, en utilisant notamment davantage **le web et les réseaux sociaux**. Le maire s'est ainsi exprimé auprès de tous les habitants par le biais du site treillieres.fr et de la chaîne youtube "ville de Treillières".

N COMME NUMÉRIQUE

Des livres, des disques, de la vidéo... Les objets culturels ont également manqué aux usagers pendant cette période de confinement, car la médiathèque avait aussi fermé ses portes. Pour conserver un lien avec les usagers, une lettre numérique hebdoma-



daire était transmise, avec l'occasion de piocher parmi différentes idées culturelles en ligne (spectacles, lectures et applications numériques, sites d'activités...). Au déconfinement, **un service d'emprunt en drive** a été organisé : les usagers envoyaient par mail leur commande que les agents préparaient avant de fixer un créneau de retrait. Depuis le début de l'été, l'équipement est partiellement ouvert : les usagers peuvent venir emprunter sur place, selon les principes de précaution élémentaires et une jauge maximale de (désormais) 30 personnes en simultané. La consultation, le jeu ou le travail sur place restent exclus.



S COMME SOLIDARITÉS

Action sociale, service aux personnes âgées, petite enfance... La ville continue d'accompagner les personnes les plus vulnérables. Pendant la période de confinement, la communauté de communes a fait l'acquisition de 65 000 masques en tissu, lavables et réutilisables. Pour les habitants (âgés de plus de 12 ans) de Treillières, **environ 10 000 masques ont été distribués** dans les boîtes aux lettres mi-mai dernier. Les foyers composés de plus de deux adultes ont ensuite pu prendre contact avec la mairie pour une dotation complémentaire. Par ailleurs, les services sociaux de la ville et notamment le CCAS ont été sollicités sur différents dispositifs d'urgence sociale. Demande accrue de chèques d'accompagnement personnalisé, 165 colis alimentaires distribués du 17 avril au 28 août, des aides pour le règlement de factures d'électricité et d'eau...

T COMME TRANSPORTS

Qu'il s'agisse des transports régionaux Aléop ou du transport à la demande, le port du masque est obligatoire à bord des véhicules, sous peine d'une amende de 135 euros. Toutes les informations sont disponibles sur le site aleop.paysdelaloire.fr

Parole d'élue



Catherine CADOU,
première adjointe au maire,
déléguée à l'administration
générale, aux ressources et à
la participation citoyenne.

« La période d'incertitude n'est pas terminée, et nous savons pouvoir compter à la fois sur les agents du service public comme sur l'ensemble des forces vives de la commune – en premier lieu les associations – pour être utile auprès des habitants et ajuster l'organisation des services qui leur sont proposés. »

V COMME VILLE



Pendant cette période particulière, les agents municipaux sont restés mobilisés, sur la base du volontariat, pour continuer de servir. D'une manière générale, **la plupart des services ont maintenu leur activité** (en présentiel ou en télétravail) durant toute la crise. Les services liés à la petite enfance sont notamment restés très actifs pour l'accueil des enfants de personnel prioritaire, dans les écoles comme au multi-accueil. Un dispositif particulier a par ailleurs été mis en place pendant le déconfinement pour permettre l'accueil des enfants non acceptés en classe.

« Une ambition d'aménagement raisonnée »



Jean-Marc COLOMBAT

Voirie, logement, éclairage, assainissement... Quel sera le cap suivi par la mairie durant ces six années de mandat ? Jean-Marc Colombat, adjoint au maire délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et à l'agriculture, nous livre l'ambition de la ville, notamment pour lui faire conserver son caractère si particulier.

Jean-Marc Colombat, comment estimez-vous les enjeux d'aménagement du territoire pour une ville comme Treillières ?

Notre ville est atypique. La complexité de la structuration de la commune, faite d'un bourg, de hameaux et d'un village multiplie les exigences techniques : en matière d'assainissement, de points de collecte, de mobilités ou d'éclairage, les habitants sont en droit d'attendre une offre de services équivalente quel que soit leur lieu de vie. Si nous ne sommes pas dépositaire de la structuration discontinue de la ville, qui s'est construite au fil des siècles, il y a quelque chose d'important à assumer en matière d'aménagement. Notre ambition est là, mais elle est raisonnée.

Quelle vision d'aménagement porte la majorité municipale sur ce mandat ?

C'est une vision inscrite dans la continuité. Alain Royer l'a rappelé : il ne souhaite plus la construction de grands ensembles dans le bourg et privilégie les programmes de travaux dans les hameaux. Il y a bien entendu le projet de réunification des places de la Liberté et du Champ-de-foire, avec l'aménagement d'une halle marchande ouverte. C'est un beau projet, nous espérons une mise en œuvre pour la fin 2021, début 2022.



Treillières reste très attractive, qu'en est-il de la politique de l'habitat ?

Là aussi, la ville doit pouvoir envisager son avenir d'une manière raisonnée et durable. Il ne s'agira pas de multiplier les logements alors que les axes de voirie et les services ne sont pas extensibles. Pour cette raison, l'enjeu est de limiter le nombre de logements nouveaux sur la commune à 90 par an, cela comprend notamment les 20 logements nouveaux prévus au Bosquet des sources : il s'agit des tranches 3 et 4 de la Zac de Vireloup, volontairement réévaluée pour conserver l'esprit village de Treillières.

Concernant les villages, celui de La Ménardais retient toute l'attention de la commune en matière d'aménagement...

Oui, et c'est logique. C'est un bassin de vie de 2 500 habitants, soit un quart de la population totale de la commune. Pour les familles qui s'y installent et

les actuels habitants, il y a de vraies attentes en matière de services : des commerces, de la petite enfance, des espaces citoyens... C'est un vrai défi : faire de La Ménardais un véritable "centre vie".

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'aménagements qui vont concerner à moyen terme les habitants de La Ménardais ?

Voici deux exemples : sur la mobilité, nous devons imaginer avec les habitants de nouveaux dispositifs pour faciliter nos déplacements : un espace de covoiturage fait partie des projets. Le deuxième exemple est lié à l'avenir du restaurant La Treille, une institution à Treillières. Vacant, il s'agit de ne pas l'abandonner mais au contraire de prévoir une acquisition et un aménagement pour qu'il puisse devenir un centre de vie citoyen. Son aménagement par la ville sera décisif pour l'avenir de ce village.



Yvon Lerat réélu président de la CCEG

Le 4 juin dernier, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres a procédé à l'élection de sa nouvelle assemblée. Pour un deuxième mandat consécutif, le conseiller municipal treilliérais Yvon Lerat a été élu président de la CCEG ; il est accompagné par onze vice-présidents. Au total, la commune dispose de six sièges au sein du conseil communautaire d'Erdre et Gesvres : pour la majorité municipale, ils sont occupés par Yvon Lerat, Alain Royer, Catherine Cadou, Sylvie Pergeline et Claude Rincé ; et par Emmanuel Renoux, pour l'opposition Nouvel R.

Création d'une conférence des maires

Obligation légale introduite par la loi "Engagement et proximité" de décembre 2019, la CCEG a procédé à la création d'une conférence des maires dont l'objectif est de faciliter l'expression des maires au sein de l'intercommunalité. La conférence des maires se réunira une fois par mois. « C'est le premier niveau d'arbitrage politique des décisions communautaires, elle permet aussi de garantir l'équilibre territorial, le partage de l'information », précise Yvon Lerat, président de la CCEG. Les maires définiront la stratégie les grandes orientations, le bureau communautaire mettra en œuvre.

La CCEG solidaire pendant la crise de la Covid-19

Différentes mesures d'urgence de soutien en faveur des entreprises, des associations et des habitants ont été mises en place par la communauté de communes Erdre & Gesvres : la collectivité a abondé, à hauteur de 250 000 €, les fonds



Yvon Lerat, à l'occasion de l'inauguration du nouveau lycée de Nort-sur-Erdre.

régional Résilience, autorisant ainsi des avances de trésorerie aux entreprises locales éligibles de moins de dix salariés, impactées par la crise. De plus, la CCEG a rendu possible le report de remboursement des prêts d'honneur accordés aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, de trois à six mois. De même, les entreprises hébergées dans les ateliers relais intercommunaux et dont l'activité a été touchée par la crise, ont pu décaler le paiement des loyers. « Ce plan local de soutien engagé par Erdre & Gesvres répond à une urgence économique et sociale et doit permettre aux entreprises les plus touchées d'atténuer les effets de la crise et de maintenir l'emploi sur le territoire », a indiqué Yvon Lerat.

Enfin, la CCEG avait par ailleurs décidé de maintenir le versement des subventions aux communes pour l'intégralité des interventions culturelles qui auraient dû avoir lieu en milieu scolaire.

Exonération partielle de la cotisation foncière des entreprises

Afin de soutenir les entreprises du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel, impactées par la

crise, les élus d'Erdre & Gesvres ont décidé d'accorder un dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises aux TPE et PME dont l'activité, dépendante de l'accueil du public, a été durement impactée par la crise Covid. Concrètement, sur le territoire de la communauté de communes, cette mesure concerne près de 200 entreprises. Pour la communauté de communes, l'effort financier s'estime entre 55 000 et 66 000 €.

Une aire de jeu en construction

La mise en valeur du parc municipal du Haut-Gesvres, initiée par la communauté de communes Erdre et Gesvres et le pôle métropolitain sur plusieurs années, prévoit la livraison d'une surprenante aire de jeu pour enfants et adultes. Celle-ci est en cours d'installation.

65 000

C'est le nombre de masques, en tissu, lavables et réutilisables, qui ont été distribués gratuitement aux habitants d'Erdre & Gesvres. Ces masques ont été fabriqués par l'entreprise Finway, basée à Héric.

La médiathèque soigne ses collections

En cette année un peu particulière, l'équipe de la médiathèque a mis l'accent sur le développement de trois collections, de manière à diversifier les propositions en s'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants, avec des genres et des thématiques variés.

LES LIVRES ADAPTÉS AUX DIFFICULTÉS DE LECTURE

Ils sont reconnaissables dans la médiathèque avec une lettre D en noir sur fond jaune et se trouvent à la fois chez les jeunes, les ados et les adultes, en format album, roman ou documentaire. Ces livres ont été choisis en fonction de leur présentation avec notamment un texte aéré et des chapitres courts facilement lisibles. Leur contenu touche toutes les sensibilités et tous les publics.

LES LIVRES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Un rayon leur est consacré et s'adresse tant aux novices qu'aux plus expérimentés avec des langues comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou bien encore le japonais, l'italien, la langue des signes et le braille. L'idée est à la fois de permettre un approfondissement de ses connaissances mais



aussi une découverte de nouvelles langues. À ce fonds sera associée "Saveur des sons", une animation à destination des 6-12 ans et menée par des bénévoles polyglottes.

LES LIVRES-JEUX

La médiathèque a développé depuis son ouverture une collection visant le jeu sous plusieurs formes, le jeu de société en premier lieu mais aussi le livre-jeu. Celui-ci allie la lecture, le plaisir du livre et la recherche d'indices ou la résolution d'énigmes. L'accent est mis sur le côté interactif du jeu qui permet, autour d'un livre, un plaisir partagé en famille ou entre amis.

Les rendez-vous à la MÉDIATHÈQUE • www.bibliotheques.cceg.fr

OCTOBRE

→ Nature sensible

À l'invitation de l'association Treillières au fil du temps, l'exposition photos Nature sensible en Bretagne de Philippe Jarno est à découvrir à la médiathèque Jean-d'Ormesson aux heures d'ouverture au public. Deux rencontres avec le photographe autour d'un diaporama sont proposées **le samedi 17 octobre**, de 17h à 18h30

et le dimanche 18 octobre, de 10h30 à 12h,

Espace de l'Amitié.

Entrée libre sur réservation : tél. 06 60 75 75 33, treillieresaufildutemps@gmail.com

→ Spectacle d'Halloween

Attention danger, par la compagnie C'est-à-dire, des contes pour grands froussards et petits courageux.

Samedi 31 octobre, à 15h et 17h (sous réserve).

NOVEMBRE

→ Fête du conte

Diverses animations dédiées pour petits et grands, du nourrisson aux retraités, pour se rappeler que le conte est universel.

Du mercredi 4 au samedi 14 novembre (sous réserve)

→ La musique s'invite à la médiathèque.

Deux conférences musicales pour tout public, *Vous avez dit musique ?* Conférence ludique, pédagogique et participative par Thibault Herrard, saxophoniste grandchampenois, **samedi 28 novembre** à 17h.

À la découverte de la musique électronique : Histoire, expérience(s) et workshop avec David Grellier et Gaël Herry (Collectif Valerie), **samedi 5 décembre** à partir de 15h.

À noter le spectacle de Noël du samedi 12 décembre...

Horaires actuels et adaptés : 7 avenue du Général de Gaulle. • Tél. 02 40 94 61 76

Mardi : 16h-18h **Mercredi** : 10h-12h et 14h-18h **Judi** : 10h-12h
Vendredi : 16h-19h **Samedi** : 10h-12h et 15h-17h

→ À savoir :

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, les animations restent en berne. La salle d'animation réquisitionnée pour la quarantaine des ouvrages bloque la mise en place d'activités. L'équipe réfléchit à un nouveau fonctionnement et un nouvel aménagement des espaces pour pouvoir vous proposer de nouvelles actions. Infos sur le site www.bibliotheques.cceg.fr

L'économie à la relance

Il faudra attendre des mois, sans doute même davantage, pour connaître précisément les dégâts économiques que la Covid-19 laissera derrière elle. À Treillières comme ailleurs, artisans, restaurateurs, PME et autres activités indépendantes ont souffert de la crise sanitaire. Pour autant, les adaptations, les créations et les capacités d'initiatives donnent de bonnes raisons d'être optimiste pour l'avenir.

ILS ONT TRAVERSÉ LA CRISE

Les fruits et légumes sont sur la place

La nouvelle enseigne, qui n'a pas (encore) de nom, avait ouvert en début d'année place de la Liberté. Trois producteurs treilliérains s'étaient associés pour ouvrir ce point de vente de proximité, une activité utile au sein du centre bourg et qui fait la part belle au manger local. Happés par la crise au printemps dernier, les porteurs de projet – La ferme de Chavagne, la Ferme de Belle-Ile et Croc la vie – ont su saisir l'opportunité d'installer les courses locales et les produits issus d'un rayon n'excédant pas 50 km, dans les habitudes des consommateurs. Pour Charlotte Benaini, la salariée recrutée pour gérer le magasin, « le magasin a su tirer son épingle du jeu, il y avait parfois une file d'attente qui s'étirait jusque devant le bureau de tabac. » Bien entendu, avec une jauge limitée et la condition de ne pas toucher



les fruits et les légumes, « la période a été profitable d'une certaine manière car des habitants, qui n'avaient pas forcément l'habitude de se ravitailler dans le bourg, sont venus une fois, deux fois, puis régulièrement... »

Ouvert tous les après-midis du mardi au samedi, de 15h à 19h, ainsi que de 10h à 12h30 le mercredi et vendredi, et de 9h30 à 12h30 le samedi.



GSM est plus visible

Voilà sept années que GSM, entreprise spécialisée en fourniture et pose de menuiseries extérieures intervient à Nantes et sa périphérie. Frédéric Guillotin et Christophe Serus, cogérants de la petite PME, sont accompagnés au quotidien par Franck Allais et un apprenti. « Après deux mois de fermeture, il a fallu rattraper le retard, raccourcir les délais. Fort heureusement, les commandes déjà validées

avant la crise ont toutes été maintenues. » Nouveauté juste en amont de la crise, GSM a investi de nouveaux locaux dans le village de Muzon. « Le virus nous a freiné dans notre élan, mais c'est vraiment un nouveau cap que nous venons de franchir avec ces locaux qui nous permettent de bien recevoir nos clients, de leurs montrer nos produits. Nous sommes clairement plus visibles. » PVC, aluminium, bois... GSM sait jongler avec les matières pour les travaux de fenêtres, baies vitrées, portes d'entrée, portails... L'entreprise propose un vaste choix de produits adaptés au neuf comme à la rénovation.

Contact : 54 route de Muzon, tél. 06 73 89 33 43

Syst'Emy : le secrétariat indépendant

« J'avais créé mon entreprise fin 2019 et puis le virus est passé par là. » Pour Émilie Letang, secrétaire indépendante, elle est une sorte de spécialiste de la gestion administrative, de l'organisation, de l'assistance administrative et commerciale, le couteau suisse des tâches de bureau « que souvent les PME n'ont pas le temps d'accomplir : courrier administratifs, mise en page de base de données, devis, facturation... » Installée sur Treillières, la professionnelle n'a pas baissé les bras et se dit que la crise économique a « sans doute fait naître de nouveaux besoins. » Ces missions s'exercent en toute confi-



dentialité, à distance ou sur site, en fonction des besoins de l'entreprise ou des particuliers.

Contact. Syst'Emy : tél. 06 12 65 09 18 ; courriel : emilie.letang@systemy.fr

ILS ONT ADAPTÉ LEUR ACTIVITÉ

Cairn : l'agilité pour rebondir

Fabricant de structures gonflables publicitaires depuis 1997, l'entreprise de Treillières n'a pas tardé à réagir. En pleine période de confinement, François Auger, directeur général, a très vite compris qu'il ne fallait pas attendre avant de s'adapter : « *tous les événements réunissant du public ont été annulés, et en même temps, les établissements hospitaliers criaient leur manque d'équipements de protection pour leur personnel. Cet appel au secours, nous l'avons entendu et avons adapté notre outil de production pour fabriquer des blouses blanches. J'ai mis au point un prototype validé par le CHU, qui nous a ensuite fourni des draps pour fabriquer près de 12 500 blouses par semaine.* » Une formidable chaîne de solidarité s'est ainsi organisée autour de l'entreprise Cairn : des lycées professionnels de l'agglomération nantaise ont mis à disposition des machines à coudre, des enseignants sont même venus donner un coup de main bénévolement... « Ce



changement d'activité a certainement permis de sauver notre entreprise, il a aussi prouvé combien nous pouvions nous montrer agiles, notamment en passant de la production de petite série à grande série. »

www.cairn-gonflable.com

Vivolum : place à l'innovation !



Pour cette entreprise de Treillières spécialisée dans la conception et la réalisation d'aménagements d'espaces professionnels, la crise a donné le la d'une activité renouvelée. En effet, Vivolum a, dès le début de la crise, réorienté son

activité pour concevoir cloisons, écrans de protection en plexiglas et systèmes d'ouverture de portes. Pour Olivier Riom, président de Vivolum, « *c'était une épreuve pour tester notre réactivité, qui s'est avérée une expérience très riche au final.* » L'orage passé, l'entreprise retrouve peu à peu son rythme ordinaire, avec une nouveauté de production puisque l'aménagement des bureaux ne sera plus conçu comme avant, le télétravail et les protocoles de distanciation étant passés par là. « *Cela change beaucoup de choses dans nos systèmes de conception des bureaux, et salariés comme employeurs semblent satisfaits de nos innovations. De bon augure pour la suite.* »

www.vivolum.fr

Sofradi : solidaire et citoyenne

Créatrice de solutions isolantes, l'entreprise treilliéraine s'est démarquée pendant la crise Covid-19 en œuvrant avec originalité pour son collectif et avec solidarité pour les personnels de santé. Sofradi était en effet l'un des premiers établissements du secteur à suivre l'appel de l'État en réunissant et proposant masques de protection respiratoire et combinaisons jetables pris dans les stocks de l'entreprise. Une initiative solidaire et citoyenne plébiscitée par les salariés, « *notre collectif est bien là au service de l'humain, j'en suis très fier* », déclarait alors Sylvain Fortineau, président de Sofradi. Quelques semaines plus tard, à l'heure de la reprise de ses activités, Sofradi transformait son atelier couture, habituellement dédiée à la fabrication de matelas isolants industriels, pour concevoir des masques en tissu lavables. Au rythme de 100 unités par jour, les 250 sala-



Katia Sauvage, chef d'atelier Couture.

riés du groupe ont été dotés au même titre que quelques entreprises voisines qui ont pu profiter de ce savoir-faire.

www.sofradi.fr

ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ

iNKCO, des solutions numériques

Site stratégique sur le territoire d'Erdre & Gesvres, le parc d'activités de Ragon s'est depuis quelques mois enrichi d'un nouvel ensemble tertiaire. C'est là que s'est installé, en plein confinement, la société iNKCO France, un acteur local, indépendant, qui accompagne les TPE/PME dans leur transition vers le numérique en leur proposant des solutions adaptées. Mélanie Brochoir, de la société, présente les activités dans le numérique : « nous proposons différentes solutions, d'impression, d'archivage intelligent des données électroniques et papiers de sécurité... Notre défi est l'amélioration des process de nos clients pour leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier. » Proximité et confiance animent



cette société, qui n'a pas eu peur de la crise pour lancer son activité économique, à Treillières.

Contact : www.inkcofrance.com, tél. 09 51 84 57 05

Art thérapie et psychologie, recettes bien-être



Contacts : 06 10 85 04 53 (art-thérapie) et 06 62 67 22 78 (psychologie)

Au 19 rue de Rennes, dans le bourg de la commune, un cabinet paramédical a pris de l'ampleur ces derniers mois : psychologie et art-thérapie, deux disciplines cognitives sont associées. Art-thérapeute, Marianne Lusson accompagne des enfants, adolescents et adultes à travers la médiation artistique, pour un mieux-être et une meilleure conscience de leurs ressources. Une coanimation est possible avec l'accompagnement psychothérapeutique, inspiré des thérapies comportementales et cognitives, proposé par Gwenn Paillard. Julie Graff-Guitton, psychologue, complète l'équipe et propose, entre autres, d'utiliser l'hypnose thérapeutique et la relaxation, notamment pour surmonter les traumatismes. Et pour conjurer le sort d'une crise qui aurait eu des effets néfastes sur les adolescents, les professionnels accompagnent également les jeunes en situation de phobie scolaire, comme les familles dans le soutien à la parentalité.

Entre parenthèses, pour prendre le temps

Bien entendu, les conditions d'accueil sont un peu différentes de d'habitude : règles strictes d'hygiène, salle d'attente fermée, port du masque, etc. Le salon "entre parenthèses" est une nouvelle activité sur Treillières, mais c'est en pointillés que le lieu a fonctionné ces derniers mois. Virginie Menger, gérante de ce salon propose massages et relaxation. Elle propose « un accueil individualisé, et surtout de prendre le temps d'échanger et de boire un thé par exemple, avant les prestations. » En toute tranquillité.

Contact : tél. 07 68 61 48 18, www.entre-parentheses.net



ILS COMPTENT SUR VOUS

La consommation locale, le bon réflexe !



Qualité, saisonnalité, relations de confiance, proximité... Treillières dispose d'un tissu d'acteurs économiques riche, à nous d'adopter de nouvelles habitudes.



• Pour satisfaire nos envies gourmandes, pour un dîner ou une pause déjeuner, **un choix assez large de restaurateurs** s'offre sur la commune. Le Pigeon blanc, l'Angélique bleue, La Casa, Le Moulin blanc... Inutile de faire des kilomètres superflus, l'offre locale est riche et variée. Ce sera aussi une occasion de remercier les restaurateurs qui ont développé pendant la période de la Covid des *drive* ou ventes à emporter, qui ont rendu service au plus grand nombre.



• Ils fonctionnent toujours aussi bien : les **deux marchés hebdomadaires**, tenus place de la Liberté, le jeudi et le dimanche matin, ont trouvé leur public. Après la période du contraignant dispositif sécuritaire, les consommateurs ont pris leurs marques, et leurs masques ! Avec ces gestes barrière, les habitudes ont pu être reprises et c'est à l'ensemble des habitants de poursuivre cet usage citoyen : celui de venir profiter des produits frais, locaux, et de proximité !



• Rien de tel pour l'économie locale que de faire appel aux entrepreneurs et artisans du territoire. Dans ce registre-là, l'offre sur la commune est abondante, dans des secteurs d'activités très différents. Faire appel à **un artisan proche de chez soi**, c'est aussi un geste citoyen ! Sur le net, il existe une multitude de sites permettant de trouver une bonne adresse, comme www.trouverunartisan.fr, qui propose des milliers d'entreprises et d'artisans à travers la France qui ont été évalués par leurs clients.

L'avis de

Thierry GICQUEL,
adjoint au maire
délégué à la vie associative,
aux commerces,
à l'artisanat,
à la tranquillité
et à la salubrité publique.



« Les derniers mois ont été marqués par des événements qui ont fragilisé certaines de nos entreprises sur Treillières. Si la compétence économique ne relève pas directement de la commune, mais davantage des intercommunalités, de la Région, ou de l'État, nous avons sur Treillières fait en sorte de faciliter le plus possible la poursuite de l'activité commerciale locale. Plus que jamais, nous soutenons les PME, les professionnels indépendants, les restaurateurs, les services car ils participent à la vitalité de notre ville. À votre tour, soutenez-les en faisant appel à ces entreprises ! »



Association AGTE : un réseau pour être plus fort

Un service de proximité, une meilleure connaissance des artisans, un développement local des commerces et, surtout, du dynamisme sur le territoire. Voilà ce que propose l'association AGTE aux habitants de Treillières (et de Grandchamp-des-Fontaines). Le réseau fédère commerçants, artisans, indépendants ou entreprises qui s'investissent dans le développement de leur commune, en partageant des idées, en tissant des liens en organisant des événements fédérateurs et en étant plus forts à travers ce réseau.

Contact : www.agte44.fr et par mail asso.agte44@gmail.com

QUATRE CONSEILS

Depuis le début du confinement, le conseil municipal s'est réuni quatre fois : le 2 mars, le 26 mai pour l'installation du nouveau conseil municipal (*lire le dossier de ce magazine*), le 29 juin et le 29 septembre. Compte tenu des délais de fabrication de ce magazine, il n'en est pas question dans cette édition.



MANDAT PRÉCÉDENT PROLONGÉ

Compte tenu de la période de confinement, les communes ont vécu une situation inédite, comme l'avait



rappelé le maire, Alain Royer : « La crise sanitaire sans précédent a obligé le Parlement Français à adopter une loi d'urgence, qui a modifié substantiellement la gouvernance, l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales pendant cette période inédite. C'est ainsi que les élus du mandat 2014-2020 ont été prolongés de deux mois dans leurs fonctions ».

MONTANT DES INDEMNITÉS

Ces montants d'indemnités de fonction des élus sont votés en conseil municipal. Sur proposition de Catherine Cadou, 1^{ère} adjointe, les conseillers ont validé les montants. La commune dispose d'une somme globale mensuelle de 8 984 €. Elle sera ainsi répartie : 55 % pour le maire, 16,50 % pour chacun des huit adjoints, 7 % pour chacun des quatre conseillers délégués et 1% pour chacun des seize autres conseillers. Par ailleurs, du fait de la dématérialisation des documents, mise en place lors du mandat précédent, chacun des 29 élus est dorénavant doté d'un ordinateur portable. Le montant total de la dépense s'élève à 10 696 €.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



LES JEUNES ÉLUS MASQUÉS MAIS PAS DANS L'OMBRE

Motivés, déterminés, engagés. Depuis la rentrée, les gestes barrières ne barrent pas les idées des jeunes élus. Pour les trois derniers mois du mandat, ils s'engageront pour la cérémonie du 11 novembre « pour ne pas oublier » et « transmettre un message de paix », et pour le Marché de Noël. Les élus sont motivés pour aider des associations de solidarité. Le Conseil réfléchit par ailleurs à d'autres thèmes.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Prochains conseils municipaux les lundis 9 novembre et 14 décembre 2020 à 19h, espace Simone-de-Beauvoir.

Treillières en Action

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

En mars 2020, notre groupe a été réélu à l'issue d'un scrutin organisé dans des conditions inédites... ce n'était alors que les prémices d'une crise sanitaire sans précédent en France.

Durant le confinement, les élus issus du mandat précédent ont continué leur mission, soutenus par les agents qui ont su adapter leurs méthodes de travail. Nous les en remercions. Merci aussi à nos prédécesseurs de nous avoir laissé, par leur bonne gestion, la possibilité d'entreprendre et de développer un programme qui remet l'habitant au cœur de chaque proposition.

Après une rentrée des classes sous haute surveillance, nous sommes ravis de voir que les équipes enseignantes et les agents municipaux ont su « protéger » les enfants de cette ambiance anxieuse... Dans les classes, dans les services périscolaires, dans les accueils de loisirs, l'heure est aux projets et à la bonne humeur.

C'est ainsi que la nouvelle majorité municipale fait sa rentrée, avec lucidité et positivisme. Durant ce nouveau mandat, il ne sera pas question de guerre de clochers avec l'opposition mais de construction positive. Ensemble pour le bien commun... pour Vous, pour Vos enfants et pour Treillières.

Être élu c'est avant tout avoir un rêve... Celui d'une commune équitable, solidaire, attractive et solide... Riche en services. Nous devons également anticiper ce que sera la ville que nous laisserons à nos petits-enfants... Pour cela nous allons travailler sur des thèmes forts, structurants... La crise sanitaire nous a donné de nombreuses leçons quant à nos modes de consommation et de communication. S'il doit sortir quelque chose de positif, c'est ensemble que nous le construirons.

Être opposants par principe ou tradition ne va pas dans le sens de la société qui émerge. Nombre de projets sont communs aux deux programmes politiques proposés, notamment celui des mobilités. Après des réflexions engagées lors du précédent mandat sur les mobilités dans leur globalité, le moment est venu de réaliser avec nos partenaires ce à quoi nous nous sommes engagés. Les itinéraires cyclables verront le jour avec vous. Les mobilités nous concernent tous et seront l'occasion pour Vous, à Treillières de vous exprimer, à travers une démocratie participative et collaborative.

Portez-vous bien !

Les élus du groupe Treillières en Action.

Nous contacter :
treillieresenaction@orange.fr

Nouvel R

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Ce nouveau mandat municipal commence dans des conditions exceptionnelles.

Suite aux élections du 15 mars dernier, les co-listiers de l'équipe Nouvel R ont déposé un recours sur le résultat de cette élection. Nous respectons les votes de nos concitoyens qui se sont déplacés et donné la majorité à la liste Treillières en action de M. Royer. Mais nous avons constaté que cette liste a commis sur toute la durée de la campagne de nombreuses infractions au code électoral. La loi nous permettant de protester uniquement après les élections, nous avons donc demandé le 23 mars au tribunal administratif de statuer sur ces points pour valider ou non l'élection de Treillières, ce qu'il fera d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, face à l'épidémie de la Covid-19, dans nos foyers, nos emplois, nos associations, nous connaissons tous des difficultés. La gestion de la commune ne fait pas exception. Les services de la commune et les élus doivent s'adapter, inventer et proposer notre « vivre ensemble » d'une nouvelle façon.

Dans ce contexte, nous étions les premiers à attendre une nouvelle dynamique dans la gouvernance de l'action communale. Nous avons pris une douche froide dès le conseil municipal de juin. Le premier investissement important du mandat est l'achat d'un véhicule à 38000€ destinés aux élus de la majorité, totalement disproportionné pour son futur usage : un SUV C5 Aircross Hybrid n'est pas nécessaire pour les déplacements qu'il y a autour de Treillières. La majorité dit qu'il ne coûtera "que" 15000€ à notre commune, le solde étant des subventions... Mais une subvention de la Région, c'est aussi nos impôts ! Nous avons alors demandé l'état du parc des véhicules de la commune : combien, quoi, utilisé par qui et pourquoi. Mi-septembre, nous n'avons toujours aucune information. Ce sont les premiers messages que la majorité transmet aux treilliérains : elle privilégie son confort et confirme l'opacité de sa gestion !

Nous voulons faire avancer la commune. Nous avons demandé officiellement au maire d'inscrire l'aménagement sur notre commune de 2 liaisons cyclables en accord avec le programme que nous portons : une tout le long de l'ancienne voie ferrée, avec des aménagements sur les rues de la Guittonnais, rue de Muzon et rue des Bignons afin de s'y raccorder et une autre le long de la RD 537 pour créer un axe piétons/vélos du bourg à Ragon. La CCEG prépare en ce moment sa programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) : il faut absolument profiter de cette opportunité et y inscrire ces 2 projets qui dépassent les désaccords politiques.

Nous gardons confiance en ce que chacun fasse preuve de solidarité et d'écoute dans cette période difficile. Nous restons à votre disposition.

Les conseillers municipaux du groupe « Nouvel R » :
Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard,
Hélène Jalin, Gwenn Boulzennec, Priscilla Decottignies

www.nouvel-r-treillieres2020.fr / facebook.com/nouvelr2020 /
instagram.com/nouvelr2020 / twitter.com/nouvelr2020

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h à l'espace *Atout'âge*, tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace *Atout'âge*, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Elisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

Nouveau conciliateur de justice

Clémentine Blanc, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, en mairie de La Chapelle-sur-Erdre Tél. 02 51 81 87 10

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières, tél. 02 40 94 52 42**SERVICES DE GARDE**

Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets tél. 02 28 02 28 10.

ERDRE ET GESVRES

Accueil
tél. 02 28 02 22 40

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TAXIS 7J/7 et 24 H/24

Taxis Nantes nord
Tél. 06 50 36 56 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

DES DÉFIBRILLATEURS POUR SAUVER DES VIES

En France, chaque année, 40 000 à 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque. Soit environ 130 décès par jour. Une rapide intervention de réanimation peut faire toute la différence. La commune de Treillières dispose de quatre défibrillateurs, à proximité des endroits les plus fréquentés. L'utilisation de ces appareils, audioguidés, est simple. Il ne faut donc pas avoir peur de les utiliser en cas de besoin. **Ils se situent :**

- en mairie,
- sur la plaine sportive à l'extérieur des gymnases,
- place de la Liberté,
- salle Héraclès.

INFO CIRCULATION

L'arrêt de car à l'angle de la rue de Rennes et de rue de la Mairie a été déplacé, afin de permettre une circulation plus fluide, notamment aux heures de pointe. Les travaux ont été financés entièrement par la mairie.



OCTOBRE

Du mardi 13 au mardi 20

Hors-Saison, la culture à proximité

Les dix bougies du Tout-petit festival, dans les douze communes d'Erdre et Gesvres. Les bébés et les plus jeunes spectateurs sont invités découvrir des impromptus musicaux dans les parcs et jardins, des spectacles déambulatoires en poussettes... Grandir en écoutant des sonorités inédites, s'émouvoir en riant de peur et en criant de joie, titiller son imaginaire...

Infos sur www.letoutpetitfestival.com

Du 13 au 20 octobre 2020



Dimanche 18 octobre

Randonnée intergénérationnelle

Dans le cadre de la semaine bleue
Place du marché, infos au
02 40 94 64 16

NOVEMBRE

Dimanche 8 novembre, 15h

Chorales en fête



Par l'association Les enfants de Tsiro. Avec Octave et Mélodie de Treillières - Au Fil du Temps de Treillières - école de musique de Grandchamp-des-Fontaines et La Quatorzième de Nantes.

Espace Simone-de-Beauvoir.
Réservation au 06 64 12 55 56.
Infos sur enfantsdetsiro.com

COLLECTE DES DÉCHETS

tous les 15 jours
Le bac à ordures ménagères
et les sacs jaunes
sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : www.cceg.fr

Vendredi 13, 20h30
Ciné-concert : 4°Ouest,
Histoire[s] d'une île



Création originale dédiée à l'île de Sein qui réunit des images d'archives conservées par la Cinémathèque de Bretagne et plus contemporaines tournées sur l'île de Sein. Deux destins des années 1950, plusieurs traversées, un film inédit, deux musiciens sur scène, un son et lumière...
Espace Simone-de-Beauvoir.

Dimanche 22, de 15h

Fest-deiz

Le festival Celtomania se clôturera avec un fest-deiz (bal breton de jour) organisé par l'association Evit-Diwan (écoles en langue bretonne). Animé par les groupes Little Big Noz, Heptafonik trio, Amzer-Zo, les chanteurs de kan-ha-diskan Roue/Geffroy, et le duo Hamon-Martin.
Espace Simone-de-Beauvoir.
Contact. www.celtomania.fr

DÉCEMBRE

Du 1^{er} décembre au 30 avril 2021

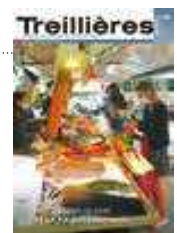
Participez au défi "Déclics énergie" !



Où comment consommer moins d'énergie ? Avec des eco-gestes simples, faire des économies d'énergie est aujourd'hui un jeu d'enfants. En famille, entre voisins, entre amis..., il est possible de participer à ce Défi énergies en réalisant de substantielles économies d'une année sur l'autre : en moyenne, 12 % d'économies d'énergie (soit 200 euros).

Inscrivez-vous dès maintenant sur defis-declics.org,
infos au 02 40 14 59 00 ou
nord-est.44@eiepd.fr

Le prochain magazine de Treillières sera diffusé début décembre 2020 et couvrira la période allant jusqu'au mois de février 2021. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 20 octobre 2020.



Celtomania

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE 2020

31

31^{ÈME} ÉDITION

